

Diagnostic

De nombreuses affaires ont émaillé le monde de la politique ces dernières années, y compris pendant la campagne présidentielle. Certaines pratiques choquent une majorité de citoyens. C'est dans l'optique d'y répondre que le programme du Président de la République s'inscrit.

D'abord, un besoin de renouveler les visages et les usages se fait sentir : les pratiques des responsables doivent être plus représentatives, plus responsables et plus efficaces. Ensuite, les citoyens s'engagent dans la vie mais manquent de confiance dans la politique : la défiance est aujourd'hui très forte. Enfin, la politique manque d'efficacité : les débats parlementaires sont longs, et les blocages multiples.

Emmanuel Macron s'est fixé trois objectifs :

1. **Un personnel politique plus représentatif** : non cumul des mandats dans le temps, modulation du financement des partis, rattachement des parlementaires au régime général, audition des ministres par la commission compétente
2. **Des élites plus responsables** pour que les représentants renouent avec l'exemplarité et rendent des comptes : bilan par le Président devant le Congrès, dispositifs innovants d'évaluation du travail parlementaire, interdiction des emplois familiaux et contrôle des indemnités et dépenses, casier judiciaire B2 vierge
3. **Des élites plus efficaces** pour limiter la bureaucratie et accélérer la procédure législative : interdiction de rediscuter en séance des amendements écartés en commission, limitation du temps de débat (plus d'évaluation), généralisation du vote électronique, réduction du nombre de parlementaires

Premières propositions pour restaurer la Confiance dans notre Vie Démocratique

Trois projets de loi ont été présentés en Conseil des Ministres le 14 juin dernier, autour, entre autres, des mesures suivantes :

- **Sur les pratiques des élus** : interdiction des emplois familiaux (gouvernement, parlement, exécutifs locaux), suppression de la réserve parlementaire (remplacée par un « fonds d'action pour les territoires et les projets d'intérêt général »), mise en place du remboursement en frais réels sur présentation de factures, peine d'inéligibilité de 10 ans maximum pour toute personne condamnée, interdiction de lancer une activité de conseil en cours de mandat et moins d'un an avant l'élection, interdiction de conseiller des sociétés impliquées dans des marchés publics, vérification du patrimoine du président en fin de mandat.
- **Sur le financement des partis** : distinction obligatoire entre « ordonnateur » et « payeur » des dépenses, certification par la Cour des Comptes en cas de financement public et de ressources importantes, interdiction de prêts par des personnes morales (sauf banques européennes ou partis politiques), interdiction de tout prêt ou aide d'une personne morale étrangère, contrôle renforcé des prêts consentis par des personnes physiques, renforcement des prérogatives de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, création d'une « banque de la démocratie » (adossée à la Caisse des Dépôts, qui assure le financement de la vie politique via des mécanismes mutualisés, pour s'affranchir des financements des banques privées).
- **Modification de la Constitution** : non-cumul des mandats dans le temps (trois successifs, sauf petites communes), interdiction pour les ministres d'exercer une fonction exécutive locale, suppression de la Cour de Justice de la République (remplacée par une formation de magistrats à la cour d'appel de Paris) et filtrage des plaintes éventuelles par des représentants des hautes juridictions, suppression du droit pour les anciens présidents de siéger au Conseil Constitutionnel, garantie de l'indépendance des magistrats du parquet.

ATELIER #1

Rôle du Député & Confiance

Questions posées

Qu'en pensez-vous ?

- **Rôle du député**

1. A part légiférer, quelles sont les deux principales missions que doit remplir votre député de la 7^{ème} circonscription ?

2. Quel est le sujet prioritaire sur lequel vous attendez un engagement immédiat de votre député ?

- **Projet de loi pour la Confiance dans notre vie Démocratique**

3. Dans les principales mesures du projet de loi, quel sujet vous paraît le plus important et prioritaire ? Pourquoi ?

4. Dans ce même projet, voyez-vous des sujets non mentionnés qu'il s'agirait d'intégrer (indemnités parlementaires, rémunération des anciens Présidents, déontologie concernant les cadeaux, ministres à temps plein...) ?

- **Focus sur le non-cumul des mandats**

5. Selon vous, cette loi doit-elle limiter le cumul des mandats de député dans le temps à deux ou trois mandats successifs ?

6. Sur les fonctions exercées, faut-il selon vous aller plus loin que les restrictions actuelles pour un parlementaire, à savoir le non-cumul avec les mandats suivants : autre chambre parlementaire, exécutif local, président ou vice-président du conseil d'administration d'une organisation publique locale ; pas plus d'un mandat dans une assemblée délibérante locale ?

ATELIER #1

Rôle du Député & Confiance

Compte-rendu

Déroulement de la séance du 26 juin 2017 (Café Rey Bastille) :

- En introduction, Pacôme Rupin a présenté la thématique abordée et l'esprit de l'atelier
 - o La méthode était la suivante : une introduction en format « assemblée générale » par Pacôme Rupin, suivie d'un travail en sous groupes sur des questions ciblées (voir ci-avant), avant un retour au format « assemblée générale » pour restitution des propositions et vote des priorités.
 - o Il a été rappelé que les questions du rôle du député et de la confiance dans notre vie démocratique sont étroitement liées. Conformément à ses engagements de campagne et à ceux du Président de la République, Pacôme Rupin a insisté sur la volonté individuelle et collective de changer la manière de faire de la politique, en étant au plus près des aspirations des citoyens en la matière.
 - o Ce premier atelier doit ouvrir une série, afin que les citoyens qui le souhaitent puissent échanger de manière constructive avec leur député sur le travail parlementaire et partager leurs préoccupations.
- 60 participants ont été répartis en 6 groupes de travail d'une dizaine de personnes chacun : ces groupes devaient échanger sur les 6 items proposés et se prononcer au moyen d'un rapporteur. Ils ont pu se concerter pendant une heure environ, en échangeant librement avec Pacôme Rupin.
- A l'issue de ces travaux en groupes, les 6 rapporteurs sont venus restituer leurs propositions. Pour chaque question, Pacôme Rupin a demandé à l'ensemble des participants de voter à main levée, après discussion et délibération. Les résultats sont présentés ci-après.
- En conclusion, Pacôme Rupin a remercié les participants, soulignant la qualité des échanges et le besoin d'affiner le format. Il est proposé aux participants de donner leur retour d'expérience par voie électronique. S'en sont suivies des discussions libres avec les citoyens présents.

Rôle du député

Note : pour chaque question, est décrite la ou les proposition(s) retenues par les citoyens, et sont ajoutés les commentaires effectués par Pacôme Rupin

- I. A part légiférer, quelles sont les deux principales missions que doit remplir votre député de la 7^{ème} circonscription ?

Propositions retenues à la majorité :

- Le Député doit évaluer davantage la loi, et faire évoluer la méthode d'évaluation, en mobilisant le citoyen dans ce processus (« évaluation terrain », qui pourrait s'inspirer de « La Grande Marche ») : comment perçoit-il la loi ? Comment la ressent-il ? Comment impacte-t-elle sa vie ? Comment peut-il faire des propositions pour l'améliorer ?
 - o C'est notamment l'objectif poursuivi par l'atelier citoyen
- Le Député doit avoir une mission de pédagogie autour de la loi : la démocratie exige aussi que chaque texte de loi ait une forme de lisibilité. Pour cela, il est important d'expliquer la philosophie qui sous-tend tel ou tel projet de loi, ainsi que les conséquences concrètes et les changements induits pour le citoyen.

2. Quel est le sujet prioritaire sur lequel vous attendez un engagement immédiat de votre député ?

Propositions retenues :

- Formation et éducation (42 voix)
- Grand Paris (11 voix)

Projet de loi pour la Confiance dans notre Vie Démocratique

3. Dans les principales mesures du projet de loi, quel sujet vous paraît le plus important et prioritaire ? Pourquoi ?

Propositions retenues :

- Transparence sur les indemnités et les dépenses des élus (29 voix)
- Pratique des élus : interdiction d'exercer une activité de conseil en parallèle du mandat de député (21 voix)

4. Dans ce même projet, voyez-vous des sujets non mentionnés qu'il s'agirait d'intégrer (indemnités parlementaires, rémunération des anciens Présidents, déontologie concernant les cadeaux, ministres à temps plein...) ?

Propositions retenues :

- Situation post-mandat du Député : révision des émoluments et autres avantages (21 voix)
- Réduction du nombre d'élus (17 voix)

Focus sur le non-cumul des mandats

5. Selon vous, cette loi doit-elle limiter le cumul des mandats de député dans le temps à deux ou trois mandats successifs ?

Proposition retenue à la majorité : deux mandats successifs

6. Sur les fonctions exercées, faut-il aller plus loin que les restrictions actuelles pour un parlementaire ?

Proposition retenue à la majorité : non-cumul strict